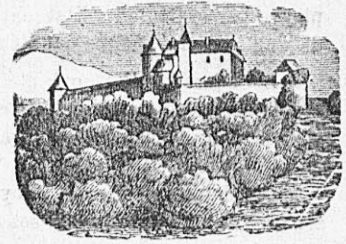




LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :
 Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50
 > 6 mois, > 2 50
 Étranger, 1 an, 8 fr., 6 mois, 5 fr.
 payable d'avance.
 Prix du numéro : 5 cent.
 On s'abonne dans les bureaux
 de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Organe de l'UNION DÉMOCRATIQUE

Paraissant le mercredi et le samedi.

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Canton, 10 cent.
 Suisse, 15 c.; Étranger, 20 c.
 la ligne ou son espace.
 Réclames : 30 cent. la ligne.
 S'adresser à l'agence de pu-
 blicité Haasenstein & Vogler, à
 Bulle, Grand'rue 20; Fribourg,
 place de l'Hôtel de Ville, ou à
 ses succursales.

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 5⁵⁵ 10⁴⁰ 2⁴⁰ 5²⁵ ← Bulle, arr. 9²⁷ 1³³ 5⁰⁰ 7³³

BULLE, le 19 janvier 1897.

Solidarité romande.

Nous ne pensons pas le moins du monde à maintenir le chapitre ouvert relativement au banquet du 10 janvier. C'est là une méthode chère à la *Liberté* et à l'*Ami du peuple*, lesquels n'ont, cette année, si tôt fini d'en parler que par crainte de voir les démentis pleuvoir plus drus encore sur leur tête à deux faces.

Mais nous avons à revenir sur ce sujet pour répondre au *Journal de Château-d'Ex* dans lequel nous lisons :

« Cette fête est devenue un rendez-vous de tous les éléments radicaux du canton de Fribourg, qui viennent se congratuler et se soutenir dans la lutte contre le gouvernement. Des délégués des cantons voisins sont aussi envoyés. Les discours sont surtout politiques. Ceux de cette année, dont nous avons pu lire le compte rendu, se sont distingués par une note très centralisatrice, en opposition assez marquée avec la tendance actuelle des radicaux vaudois. »

Notre confrère, si sévère d'ordinaire à l'égard des radicaux de son canton, semble trouver que le devoir du parti libéral fribourgeois serait de se mettre précisément à la remorque de ces mêmes radicaux vaudois qu'il passe son temps à malmenier.

Cela suffirait à nous convaincre, si de pareilles convictions n'avaient déjà poussé leurs profondes racines, que les Vaudois ont, en matière fédérale, une politique « vaudoise » et que nul canton n'est plus mal placé que le canton de Vaud pour tenter de nous rappeler qu'il existe ou doit exister une politique « romande ».

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 59

MONSIEUR LECOQ

PAR
ÉMILE GABORIAU

— Oh ! répondit-il, nous ne sommes pas aussi dénués que je l'ai dit, j'ai exagéré. Nous sommes propriétaires encore. L'an dernier, une vieille cousine à moi, que je n'avais jamais pu déterminer à venir habiter Sairmeuse, est morte en nommant Marie-Anne héritière de tout son bien... Tout son bien, c'était une méchante maison tout en haut de la lande de la Roche, avec un petit jardin devant et quelques perches de mauvais terrain. Cette maison, je l'ai fait réparer sur les prières de ma fille, et j'y ai fait même porter quelques meubles, deux mauvais lits, une table, quelques chaises... Ma fille comptait y établir gratis, en manière de retraite, le père Grivat et sa femme... Et moi, du sein de mon opulence, je disais : « Mais ils seront supérieurement à-dedans, ces deux vieux, ils vivront comme des coqs en pâtes !... » Eh bien ! ce que je jugeais si bon pour les autres sera bon pour moi... Je cultiverai des légumes et Marie-Anne ira les vendre...

Parlait-il sérieusement ?
 Maurice le crut, car il s'avança brusquement au milieu du salon.
 — Cela ne sera pas, monsieur Lacheneur, s'écria-t-il.
 — Oh !...
 — Non, ce ne sera pas, parce que j'aime Marie-Anne et que je vous la demande pour femme.

VI

Il y avait bien des années déjà que Maurice et Marie-Anne s'aimaient.

Notre confrère et voisin, le *Journal de Château-d'Ex*, n'a sans doute pas écrit les lignes ci-dessus sans un sentiment de sincérité. Mais en sa qualité d'organe vaudois il porte le poids de solidarité avec les autres feuilles vaudoises qui, moins initiées que lui à nos affaires, à nos peines et à nos aspirations, se soucient fort légèrement de la situation qui nous est faite. C'est même en considération de cette sincérité de sa part que nous ne nous en prendrons pas à notre confrère du Pays-d'Euhaut de l'attitude ordinaire du canton de Vaud vis-à-vis des autres cantons romands et en particulier vis-à-vis des minorités libérales des cantons catholiques. Les grands astres ont coutume d'entraîner les plus petits dans leur orbite et le canton de Vaud qui, de fait, est le grand astre romand, voudrait-il nous faire tourner autour de lui pour sa seule gloire ? Nous savons que le peuple vaudois présente le plus puissant rempart qui existe à l'action centralisatrice. Mais ce droit de figurer à la tête de l'opposition romande n'impliquerait-il par hasard aucun devoir ?

Chaque fois que la Confédération parvient à désarmer le courroux fédéraliste du peuple romand, le canton de Vaud ne s'arroge-t-il pas à lui seul tout le bénéfice de ce compromis ?

Ses nombreux représentants à Berne, y ont-ils souvent pris en mains la cause des frères minorités catholiques de Fribourg ou du Valais ? Ne les a-t-on pas toujours vus solliciter pour les Vaudois seuls, les bonnes places et tous les autres avantages possibles ?

Le devoir, a dit un jour certain philosophe grincheux, c'est ce qu'on exige des autres ! »

On pourrait retourner la phrase ainsi : « Le devoir, c'est ce que celui qui a tout exige de celui qui n'a rien. »

Car, sans peut-être y avoir songé, le *Journal de*

Enfants, ils avaient joué ensemble sous les ombrages magnifiques de Sairmeuse et dans les allées du parc d'Escorval. Alors, ils couraient après les papillons, ils cherchaient parmi le sable de la rivière les cailloux brillants, ou ils se roulaient dans les foins pendant que leurs mères se promenaient le long des prairies de l'Oiselle.

Car leurs mères étaient amies...
 Mme Lacheneur avait été élevée comme les filles des paysans pauvres, et c'est à grand-peine que, le jour de son mariage, elle parvint à former sur le registre les lettres de son nom.

Mais, à l'exemple de son mari, elle avait compris que prospérité oblige, et avec un rare courage, couronné d'un succès plus rare encore, elle avait entrepris de se donner une éducation en rapport avec sa fortune et situation nouvelle.

Et la baronne d'Escorval n'avait pas résisté à la sympathie qui l'entraînait vers cette jeune femme si méritante, en qui elle avait reconnu, sous ses simples et modestes dehors, une intelligence supérieure et une âme d'élite.

Quand était morte Mme Lacheneur, Mme d'Escorval l'avait pleurée comme une sœur préférée.

De ce moment, l'attachement de Maurice prit un caractère plus sérieux.

Elevé à Paris dans un lycée, il arrivait quelquefois que ses maîtres avaient à se plaindre de son application.

— Si tes professeurs sont mécontents, lui disait sa mère, tu ne m'accompagneras pas à Escorval aux vacances, tu ne verras pas ta petite amie...

Et cette simple menace suffisait pour obtenir du turbulent écolier un redoublement d'ardeur au travail.

Ainsi, d'année en année était allée s'affirmant cette grande passion qui devait préserver Maurice des inquiétudes et des égarements de l'adolescence.

Noble et chaste passion d'ailleurs, et de celles dont le spectacle réjouit, dit-on, et rend jaloux les anges du ciel.

Ils étaient, ces beaux enfants si épris, timides et naïfs

Château d'Ex tient absolument ce raisonnement lorsqu'il dit de nous :

« Quels que soient les griefs qu'ils puissent avoir contre les procédés de leur gouvernement, les tendances centralisatrices de leurs organes et de leurs orateurs ne sont pas de nature à inspirer des sympathies aussi vives qu'elles le mériteraient dans les milieux libéraux et fédéralistes romands. »

Tout en sachant gré à nos confédérés romands de leurs sympathies, nous ne saurions, en échange de ces simples sympathies, abandonner la voie qui doit nous mener à la conquête de la liberté dont nous sommes privés et que les sympathies vaudoises ne feront pas briller sur nous si nous n'agissons pas.

Centralisateurs ? — Nous ne le sommes pas beaucoup plus que les Vaudois et, si, un peu malgré nous, nous nous en rapportons à la Confédération pour nous protéger, c'est que la solidarité romande n'existe pas, à moins qu'elle ne se soit réfugiée en partie à Genève et en partie dans le sein des minorités fribourgeoise et valaisanne.

Car il est surprenant comme ceux qui nous reprochent tout accord avec les « Allemands » s'accordent volontiers avec ces mêmes « Allemands » dès qu'ils les voient approcher du bout de la lunette de leurs intérêts.

Revision constitutionnelle.

Notre « excellent » gouvernement aurait cru se déjuger en acceptant correctement et sans prétexte la demande de revision cantonale.

En rappelant que cette demande a été déposée depuis quelques semaines à la Chancellerie cantonale, le *Confédéré* met au jour les petits trucs em-

tant l'un que l'autre.

De longues promenades à la brune, sous les yeux de leurs parents, un regard où éclatait toute leur âme quand ils se revoyaient, quelques fleurs échangées, — reliques précieusement conservées... — telles étaient leurs joies.

Ce mot magique et sublime : amour, si doux à bégayer et si doux à entendre, ne monta pas une seule fois de leur cœur à leurs lèvres.

Jamais l'audace de Maurice n'avait dépassé un serrement de main furtif. Jamais Marie-Anne n'avait été osée autant que ce matin même, en reconduisant son ami.

Cette tendresse mutuelle, les parents ne pouvaient l'ignorer, et s'ils fermaient les yeux, c'est qu'elle ne contrariait en rien leurs desseins.

M. et Mme d'Escorval ne voyaient nul obstacle à ce que leur fils épousât une jeune fille dont ils avaient pu apprécier le noble caractère, bonne autant que belle, et la plus riche héritière du pays, ce qui ne gâtait rien.

M. Lacheneur, de son côté, était ravi de cette perspective de devenir, lui, l'ancien valet de charrette, l'allié d'une vieille famille dont le chef était un homme considérable.

Aussi, sans que jamais un seul mot direct eût été hasardé, soit par le baron, soit par M. Lacheneur, une alliance entre les deux familles était arrêtée en principe...

Oui, le mariage était parfaitement décidé...

Et cependant, à l'impétueuse et inattendue déclaration de Maurice, il y eut dans le salon un mouvement de stupeur.

Ce mouvement, le jeune homme l'aperçut malgré son trouble, et inquiet de sa hardiesse, il interrogea son père du regard.

Le baron était fort grave, triste même, mais son attitude n'exprimait aucun mécontentement.

Cela rendit courage au pauvre amoureux.

— Vous m'excuserez, monsieur, dit-il à Lacheneur, si j'ai osé vous présenter ainsi une telle requête... C'est en ce moment où le sort vous accable que vos amis doivent se mon-

s, Grand'rue 20.

ison J.-J. Mercier.

ations de sources, construc-
de vapeur et à eau chaude,

os, urinoirs, siphons,

uchard-Blanc,
Tour-de-Trême.
raperies, laines, coton,
faits, poterie, quincaillerie,
cutterie.
Prix exceptionnels.

migration

pour
que du Nord et du Sud
leurs prix et conditions.
nements et passages, s'adres-
générale
henbart, Bâle,
ou à nos agences :
e : 55 rue de l'Hôpital ;
anne : rue Pépinet ;
ve : 2 rue de Lausanne.

U : Extrait de malt créosoté

é avec grand succès contre
phtisie pulmonaire.

Extrait de malt
liquement pur
oyé avec succès
de expectorant et
laireux dans les
ions des voies
ratoires.

frugineux.
Efficace contre
blesse, l'angé-
la chlorose,
nque d'ap-
etc.

anguina.
ne par ex-
co, febril-
régéné-
r des
ces
stème
ux.

mi-
e.
e
ie

Extrait de malt
avec pepsi-
et
diastase. Stimule
l'appétit et facilite la
digestion. — Sucre de
malt et bonbons de
malt. Précieux contre
la toux, l'enrouement,
les glaires.

U : EXTRAIT DE MALT
à l'huile de foie de morue
sé. Préparation extrême-
ment nutritive et facile à digérer.

re la toux !
Les certificats prouvent la
excellente qualité des
pectoraux Kaiser,

atif rapide et certain de la
ement, le catarrhe et l'en-
n paquets de 30 et 50 cent.
m. A. GAVIN et E. DAVID, à
ET, à Estavayer.

NOCOLAT
SUCHARD

AO SOLUBLE
EXCELLENTE QUALITÉ
PRIX MODÉRÉS

SE TROUVE
PARTOUT.

le Leuz, imprimeur-éditeur.

ployés par le Conseil d'Etat dans sa guerre à coups d'épingles contre tout ce qui n'émane pas de lui :

« Le Conseil d'Etat, qui n'est jamais à bout de mesquineries et de procédés vexatoires, avait renvoyé la demande aux déposants en exigeant la preuve qu'ils sont tous citoyens actifs.

» Ainsi, ces cinquante citoyens, dont plusieurs sont députés, dont beaucoup sont conseillers communaux, dont presque tous occupent des charges publiques, qui tous — nous tenons à le répéter — sont connus à Fribourg, même par les sept sages qui siègent au Conseil d'Etat, devaient établir qu'ils sont réellement électeurs et qu'aucune condamnation criminelle ou correctionnelle, aucune insolvabilité inexorable ne les privent du droit de prendre part aux assemblées électorales.

» C'était ridicule, c'était petit, vraiment digne de notre Conseil d'Etat.

» On en a ri et l'on a demandé aux syndics des différentes communes auxquelles appartiennent ces cinquante citoyens des déclarations, portant que ces messieurs sont réellement électeurs et inscrits dans les registres de leurs communes respectives.

» Et la semaine passée, la demande d'initiative a été déposée à nouveau, accompagnée des cinquante déclarations requises.

» Et vous croyez, amis lecteurs, que le Conseil d'Etat a été satisfait ?

» Pas du tout !

» Il a plus d'un tour dans son sac, et il connaît tous les moyens par lesquels une majorité sans scrupule peut se moquer d'honorables citoyens, dont le seul tort est de vouloir user d'un droit qui leur est garanti par la Constitution, mais qui ne lui plaît pas, à elle, majorité.

» Le Conseil d'Etat a retourné une seconde fois la demande, disant que les déclarations portent bien que les signataires sont citoyens actifs, mais ne disent pas s'ils sont électeurs en matière cantonale.

» Or, la loi réglant l'exercice du droit d'initiative (art. 3) porte simplement que « la demande doit être munie des signatures d'au moins cinquante citoyens jouissant du droit d'initiative.

» Elle ne dit nullement que ce droit doit être prouvé, chaque fois, par des déclarations des syndics de commune. Cela étant, cette preuve ne doit être exigée que lorsqu'il y a doute.

» Or, M. Python et ses collègues doutent-ils un seul instant que sont électeurs en matière cantonale et ainsi jouissent du droit d'initiative, des hommes comme MM. Dinichert, conseiller national, Liechti, député, Engelhardt, ancien député, Guillo, député, Magnin, avocat, Lutz, député, Struby, ancien député, Biolley, député, H. Cressier, Ferdinand Rey, Andrey,

notaire, Galley, conseiller communal, Cuony, pharmacien, Philippe Clément, etc., etc....

» Et voilà les signataires de la demande d'initiative.

» Votre colère de constater que le peuple use de ce droit, vous rend grotesques, messieurs du Conseil d'Etat.

» Notre seule surprise est de voir des hommes comme M. Henri Schaller, ancien président du Conseil des Etats, se prêter à ce jeu et à cette comédie. »

CONFÉDÉRATION SUISSE

Loterie. — Le 4^{me} lot de la loterie de l'exposition, consistant en une somme de 5000 fr., soit un collier de diamants de 4000 fr. et une montre en or à répétition de 1000 fr., est échu à M. Jucker-Wirt, propriétaire de la filature de coton de G ünthal, près de Saaland. A cette occasion, M. Jucker a fait remettre à chacun de ses ouvriers — au nombre de 200. — une pièce de 5 fr.

Glaris. — Dimanche, entre 7 et 8 heures, les ateliers de tissage en couleur de MM. Fröhlich et Brunschweiler & Cie, à Ennenda, ont été complètement détruits par un incendie, ainsi que le bâtiment des turbines. Les pertes qui s'élèvent à 400,000 fr. sont couvertes par des assurances. Au cours des travaux de sauvetage, un citoyen d'Ennenda a été tué.

Schaffhouse. — Après avoir fait entendre sa grosse voix pendant 400 ans, la célèbre cloche de la cathédrale de Schaffhouse, qui porte l'inscription latine suivante datant de 1486 et que Schiller a placée comme *motto* à son fameux poème *la Cloche* : *Vivos voco, mortuos plango, fulgura frango* (J'appelle les vivants, je pleure les morts, je brise la foudre), est devenue muette. Une fente importante s'est produite près des anneaux de suspension, et il serait de toute imprudence de continuer à la mettre en branle.

Tessin. — La nuit de samedi à dimanche, à Colla, dans le val de ce nom, le toit d'une maison habitée par un paysan âgé, du nom de Lezaro Ferasi, s'est effondrée. Ferasi qui était au lit a été enseveli sous les décombres. La cloche d'alarme ayant été mise en branle, la population est accourue et, après trois heures de travail, on a pu retrouver le corps inanimé de Ferasi.

— La semaine dernière, plusieurs tentatives ont été faites pour amener un rapprochement entre le groupe Respini et le comité conservateur élu à Giubiasco, mais elles n'ont pas abouti.

ÉTRANGER

France. — A la Chambre, M. Brisson, prenant possession du fauteuil présidentiel, a prononcé une courte allocution, dans laquelle il a invité la Chambre à l'action ; car, a-t-il dit, cette législature approche de son terme, et il faut travailler pour le bien de la France et le progrès de la démocratie.

M. Carnaud, socialiste, interpelle ensuite sur la nomination de M. Doumer, qui a été, selon lui, dictée par des préoccupations politiques et non par les intérêts de l'Indo Chine. L'orateur accuse le gouvernement d'avoir cherché à discréditer le parti radical en le corrompant.

M. Lebon, ministre des colonies, répond que la nomination de M. Doumer n'a rien de politique. Le Tonkin est pacifié, et le gouvernement a choisi M. Doumer pour en organiser l'administration. M. Lebon réclame l'ordre du jour pur et simple, qui est adopté par 305 voix contre 138.

— Le ministre de l'Intérieur déposera à la Chambre un projet complétant la loi sur le séjour des étrangers en France. Les étrangers devront non seulement obtenir un certificat de résidence, mais aussi faire viser ce certificat quand ils changeront de commune.

Espagne. — Le *Temps* publie un important télégramme qu'il convient de résumer.

Les négociations dont on a parlé à diverses reprises en ces derniers temps continueraient activement entre les Etats-Unis et l'Espagne au sujet de la solution de la question cubaine. Mais, tout en appréciant l'attitude courtoise de M. Cleveland, le Cabinet de Madrid ne consentirait à ouvrir aucune conversation officielle qui porterait atteinte à ses droits de souveraineté. Il n'accepterait que des entretiens officieux qui lui laisseraient sa pleine liberté d'action.

L'Espagne serait disposée à accorder à Cuba des réformes politiques et économiques aussitôt que des succès militaires auraient consolidé son autorité. Elle ne s'en tiendrait ni aux concessions déjà votées par les Cortès, ni à celles octroyées à Puerto-Rico. Par voie de décret, le gouvernement donnerait à la grande île des satisfactions plus étendues.

Ce télégramme coupe court à certains bruits répandus depuis quelques jours. On disait déjà qu'un accord avait été signé entre les Cabinets de Washington et de Madrid, en vue de l'application immédiate de certaines mesures libérales à Cuba. Il n'en est rien. M. Canovas reste fidèle à ce programme trop intransigeant pour aboutir : vaincre d'abord, réformer ensuite. Pour le justifier, il faudrait des succès, et les dernières dépêches venues d'Amérique n'annoncent nullement le reflux des insurgés.

En somme, *statu quo* militaire et *statu quo* diplomatique. Ce double *statu quo* profite plus aux Cubains qu'à l'Espagne.

— Un télégramme de Washington annonce que M. Spencer a présenté à la Chambre des représentants un bill tendant à ouvrir un crédit de 2 millions de dollars pour l'achat de Cuba par les Etats-Unis.

D'autre part, une dépêche de Madrid dit que l'impression générale est que l'Espagne ne consentirait jamais à la vente de Cuba aux Etats-Unis.

La pacification de la province de Pinar-del-Rio est complète, à ce point qu'on recommence à broyer la canne à sucre.

La province de la Havane est parcourue par les détachements espagnols, afin d'arriver au même résultat.

De nombreuses familles, des hommes valides en grand nombre se présentent demandant protection.

Une dépêche de New York annonce que les chefs

lui aurai dit le secret de ma conduite, elle se résignera, et si elle souffre, elle saura cacher ses souffrances...

Il s'interrompt. On entendait, dans le lointain, comme une fusillade, des feux de file que dominait la voix puissante du canon.

Tous les fronts pâlirent. Les circonstances donnaient à ces sourdes détonations une signification terrible.

Le cœur serré d'une paille angoissée, M. d'Escorval et Lacheneur se précipitèrent sur la terrasse.

Mais déjà tout était rentré dans le silence. Si large que fut l'horizon, l'œil n'y découvrait rien. Le ciel était bien, pas un nuage de fumée ne se balançait au-dessus des arbres.

— C'est l'ennemi, gronda M. Lacheneur d'un ton qui disait bien de quel cœur il eût, comme cinq cent mille autres, pris le fusil et marché aux alliés...

Il s'arrêta... Les explosions reprenaient avec plus de violence, et durant cinq minutes elles se succédèrent sans interruption.

M. d'Escorval écoutait les sourcils froncés.

— Ce n'est pas là, murmurait-il, le feu d'un engagement... Demeurer plus longtemps dans cet état d'anxiété était impossible.

— Si tu veux bien me le permettre, père, hasarda Maurice, je vais aller aux informations ?

— Va... répondit simplement le baron, mais s'il y a quelque chose, ce dont je doute, ne t'expose pas reviens.

— Oh!... sois prudent!.., insista Mme d'Escorval, qui voyait déjà son fils exposé aux plus affreux dangers.

— Soyez prudent, insista Marie-Anne, qui était seule à comprendre quels attraites devaient avoir le péril pour ce malheureux désespéré.

Les recommandations étaient inutiles. Au moment où Maurice s'élançait vers la porte, son père le retint.

— Attends, lui dit-il, voici venir là-bas quelqu'un qui nous donnera peut-être des renseignements.

(A suivre)

de l'insurrection cubaine libre et indépendante la simple autonomie.

CANTON

Conseil d'Etat — Le Conseil d'Etat a voté le renouvellement des communes de Mont Estavayer-le-Lac. Il accorde à M. (Vaud), domicilié à Mont Estavayer-le-Lac, le diplôme fédéral de son art dans le

Nomination. — Le 1^{er} janvier, le conseil communal a nommé M. Jacob, fabricant de cigares

Installation. — Morat un bureau télégraphique.

A cet effet, des salles de ville ont été louées pour la mesure qui se faisait public.

Démenti. — L'avocat Défayes, connu du banquet des Rois, un « assaut contre l'... M. Défayes a imprimé une lettre adressée à la... a dû se rétracter.

Incendie. — Vers onze heures, un incendie a éclaté à Pérolette, détruisant le bâtiment qu'il contenait. Le feu, que d'eau, les secours... On croit à la mal

Représentation — deux représentations de *Cécilia* ont obtenu un succès... On comprend aisément l'intérêt de demoiselles pudiquement expurgées de la tempêteuse.

Dans la première de rideau de l'académie, senti un léger froissement... comme chacun des acteurs d'un âge corrigé, ceux-ci n'ont pas eu le personnage la dose de

La seconde pièce empruntée au répertoire du Sacré-Cœur, est naïve et innocente... Tout rôle masculin... Aussi l'action ne roule pas sur des points de morale de ce bas monde et... C'est ce qu'on ne cesse de pensionner et sort par l'autre.

été, chez nous, de nombreux jeunes demoiselles pour divers motifs, ce qui charme ne... qui sont la partie importante, méritent seuls que l'on se présente dans la grande salle des Arts.

Une double soirée de représentation.

De Brigue à M. Holz, photographes soirées organisées... tenu si grand succès

de l'insurrection cubaine on déclaré qu'ils voulaient Cuba libre et indépendante et qu'ils repousseraient la simple autonomie.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séances des 15 et 16 janvier 1897. — Le Conseil prend un arrêté concernant le renouvellement intégral des conseils généraux dans les communes de Fribourg, Bulle, Morat, Romont Estavayer-le-Lac et Châtel Saint-Denis.

Il accorde à M. le Dr Roud, Eugène, d'Ollon (Vaud), domicilié à Mézières (Vaud), porteur d'un diplôme fédéral de médecin, l'autorisation de pratiquer son art dans le canton.

Nomination. — Dans sa séance de lundi 11 janvier, le conseil communal de Morat a appelé aux fonctions de caissier de ville, en remplacement du regretté M. Jacob, M. Robert Haas, dit Robi, ancien fabricant de cigares à Morat.

Installation. — On commence à installer à Morat un bureau spécial pour les téléphones et le télégraphe.

A cet effet, de spacieux locaux appartenant à la ville ont été loués par l'administration fédérale. Cette mesure qui se faisait vivement sentir est bien vue du public.

Démenti. — La *Liberté* avait prétendu que M. l'avocat Défayes, conseiller national, l'un des orateurs du banquet des Rois, avait dirigé personnellement un « assaut contre la maison du Saint-Bernard ».

M. Défayes a immédiatement protesté par une lettre adressée à la rédaction de la *Liberté* et celle-ci a dû se rétracter.

Incendie. — Dans la nuit de dimanche à lundi, vers onze heures, un incendie a éclaté à la ferme de M. Zurich, à Pérolles, près Fribourg, et a détruit entièrement le bâtiment, le mobilier et les récoltes qu'il contenait. Le bétail a pu être sauvé. Vu le manque d'eau, les secours ont été vains.

On croit à la malveillance.

GRUYÈRE

Représentations de la « Cœllia ». — Les deux représentations organisées dimanche par la *Cœllia* ont obtenu grand succès, aussi bien celle de l'après-midi que celle du soir.

On comprend aisément qu'organisée par une société de demoiselles, la partie dramatique ait été pudiquement expurgée de toute scène émouvante et tempétueuse.

Dans la première pièce, *l'Étincelle*, comédie-lever de rideau de l'académicien Pailleron, on a cependant senti un léger frôlement de l'aile de Cupidon et, comme chacun des trois rôles était assigné à des acteurs d'un âge correspondant à peu de chose près, ceux-ci n'ont pas eu peine à insuffler chacun à son personnage la dose voulue de naturel et d'assimilation.

La seconde pièce, *la Meunière du Moulin-Joli*, empruntée au répertoire ordinaire des pensionnats du Sacré-Cœur, est une petite comédie en deux actes, naïve et innocente comme une demoiselle de pension. Tout rôle masculin en est scrupuleusement exclu. Aussi l'action ne roule-t-elle que sur ces deux simples points de moralité enfantine : l'innocence des gloires de ce bas monde et fragilité des chimères de la vanité. C'est ce qu'on ne cesse de prêcher aux petites demoiselles de pensionnat, mais qui entre par une oreille et sort par l'autre. Le grand mérite de cette pièce a été, chez nous, de nous présenter un délicieux groupe de jeunes demoiselles dont nous nous abstenons, pour divers motifs, d'analyser les facultés de diction. Ce qui charme ne saurait être discuté. Les chants, qui sont la partie importante de cette pièce si peu importante, méritaient pour eux-mêmes et par eux seuls que l'on se pressât, comme on l'a fait, dans la grande salle des Alpes.

Une double soirée dansante a suivi cette double représentation.

De Brigue à Grindelwald en 1 1/2 h. — M. Hotz, photographe-peintre, à St-Maurice, dont les soirées organisées le mois dernier à Fribourg ont obtenu si grand succès, sera à Bulle dimanche et nous

fera voyager en un instant sur les Alpes sans nous déplacer. M. Hotz nous fera parcourir sans danger les sites les plus sauvages, car il se sert pour cela d'une centaine de vues panoramiques qui, à l'aide de projections lumineuses, acquièrent leur grandeur naturelle.

Nous détachons à ce propos d'un journal romand les lignes suivantes :

« Charmante soirée, en effet, que celle que nous a donnée M. Hotz, en nous conduisant sans danger, ni cordes, ni piolet, de Brigue par Mœrel, Riederalp, le lac Merjelen, le glacier d'Aletsch, la cabane Concordia (S. A. C.), jusqu'au sommet de la Jungfrau (4167 m.); et de là, longeant le Mönch et l'Eiger, à travers le Fieschglletscher, à Grindelwald.

Nous avons suivi avec le plus vif intérêt toutes les péripéties d'une vraie course de montagne, représentée sous nos yeux en environ 100 tableaux parfaitement réussis au moyen de projections lumineuses (à la lumière oxydrique) sur un écran de cinq mètres.

M. Hotz a fait, en 1895, cette pénible ascension, armé de son appareil photographique; il a pris les vues les plus intéressantes de ce panorama grandiose avec les principales phases de cette course à travers les glaciers; il les a coordonnées en une suite logique et c'est le fruit de ce long et persévérant labeur dont il nous a été donné de jouir vendredi dernier. Notons en passant que le travail de M. Hotz a reçu à l'Exposition de Genève une médaille d'honneur; c'est le seul de ce genre qui ait été primé.

CHRONIQUE AGRICOLE

Concours de fermes. — La Fédération romande a décerné les prix suivants :

1^{re} classe, au-dessous de 20 hectares.

1^{er} prix : M. Ferdinand Cornaz, fermier, la Brethonnère, près Payerne, 500 fr.

M. Paul Montandon, fermier, Busy (Neuchâtel), 500 fr.

M. J. J. Wæber, propriétaire, Treyvaux (Fribourg), 500 fr.

2^e prix : M. J. A. Jurgensen, propriétaire, Floyres près Yverdon, 250 fr.

M. Briod fils, fermier, Grange-Verney près Moudon, 250 fr.

M. Agénor Boissier, propriétaire, Miolan (Genève), 250 fr.

M. Nicolas Gerber, fermier, Cernil de Tramelan, 250 fr.

M. Gaspard Joliet, propriétaire, Le Pâquier (Fribourg), 250 fr.

MM. Pittet frères, fermiers à Vaulruz (Fribourg), 250 fr.

Hospice de Marsens (Fribourg), récompense honorifique.

II^e classe, de 10 à 20 hectares.

1^{er} prix : M. Rubattel-Chuard, propriétaire, Villarzel (Vaud), 350 fr.

2^e prix : M. Girardet-Malherbe, propriétaire, Suchy (Vaud), 150 fr.

M. Alph. Bersier, propriétaire, Villarzel (Vaud), 150 fr.

M. A. Renfer, propriétaire, à Corgmèont (Berne).

M. Pierre Zerly, propriétaire, à Sâles (Fribourg), 150 fr.

Proverbes agricoles.

L'œil du maître fait plus que son bras.

Le pied du maître fertilise le sol.

Une vache cache toute misère.

Maître actif veut domestique actif.

Le travail a des racines amères, mais les fruits sont doux.

Velours et soie éteignent le feu du foyer.

Le travail et l'épargne font riche valet.

Qui paye ses dettes emplit sa bourse; qui épuise ses terres la vide.

Qui soigne son champ sera soigné.

Améliore ce que tu peux, n'attends pas à demain pour faire un perfectionnement.

Un quart de litre le dimanche vaut mieux qu'un demi-litre tous les jours.

Bon fourrage donne bon beurre.

L'étrille et la litière font plus de bien que le foin.

Si ton argent te pèse, achète des pigeons et tu le verras s'envoler.

On connaît le temps par le vent, le père par l'enfant et le maître par le valet.

Le paresseux seul se laisse voler.

Aide-toi, le ciel t'aidera.

Le plus petit filet d'eau rapporte un quintal de foin.

Il est bien coupable, le laboureur qui pense plus à ses bêtes qu'à sa femme et à ses enfants.

Ce qu'on épargne en été revient fort bien en hiver.

Pour s'enrichir par la charrue il faut en tenir soi-même les cornes.

Ne cours pas pour rien aux foires; il s'y trouve déjà assez de paresseux.

Au chanvre, fort labour, au lin, fort hersage.

Labour d'automne fume la terre pour la moitié.

Mieux vaut un char de marne étendu sur le fumier que vingt chars répandus dans les champs.

Tu te trompes moins en semant tôt qu'en semant tard.

Qui sème clair pour l'hiver et trop dru pour l'été n'a pas besoin d'agrandir son grenier.

A St Georges, le corbeau doit pouvoir se cacher dans les seigles.

Qui veut des rayes doit faire marcher la charrue après le char des moissonneurs.

Le sol est vite fatigué de porter du trèfle.

Le chanvre, le houblon, le maïs devraient être cultivés sur un tas de fumier.

La vigne, les haricots et le maïs n'ont jamais trop chaud.

L'eau fait l'herbe.

Bon instrument fait bon ouvrage.

Le lait vient aux vaches par la bouche.

Propreté nourrit le bétail.

Les moutons ont aux pieds des cornes d'or.

Grasses routes, maigres champs.

Aiguise ta faux, ton temps ne sera pas perdu.

Qui néglige sa ferme perd la moitié de son bien; lors d'une vente il perd l'autre moitié.

VARIÉTÉS

Anecdote. — Peu de jours après que Gambetta eut subi l'opération de l'ablation de l'œil, il y avait un dîner chez Laurier qui demeurait alors rue Joubert. Parmi les convives se trouvaient Edmond About, Sarcey et Eugène Chavette.

Gambetta était attendu. Il sortait pour la première fois avec son œil de verre. Nous convînmes de ne pas lui en parler, raconte un journaliste parisien.

— Cela ne pourrait que l'attrister, dit About. Ayons l'air de ne pas nous apercevoir du changement.

Mais la première chose que fit Gambetta, en entrant, fut de se poser devant la cheminée en disant :

— Comment le trouvez-vous? Est-il réussi?

— Quoi donc!

— Mon œil postiche.

Et chacun de s'exaltait.

— C'est merveilleux! Il est impossible de faire la différence. Lequel est-ce!

Et chaque fois que Gambetta, tout en dînant, se tournait vers l'un ou vers l'autre des convives c'était une marque d'étonnement sur la perfection de l'œil de verre.

A dix heures, nous descendions pour gagner le boulevard. Gambetta toujours impétueux, déambulait sur le trottoir et heurta une grosse femme qui portait un panier au bras, quelque chose comme une marchande d'abats.

— Vous ne pouvez donc pas faire attention? s'écria-t-elle d'une voix rogomme.

— Ma foi! s'écria Gambetta, c'est de votre faute autant que de la mienne!

La mégère le toisa de la tête aux pieds, puis, le regardant sous le nez, elle ajouta :

— J'ai envie de te crever l'autre!

Pour la rédaction : LOUIS COURTHON.

Abonnements à LA GRUYÈRE :

SUISSE		ÉTRANGER	
1 an . . .	Fr. 4 50	1 an . . .	Fr. 9 —
6 mois . . .	» 2 50	6 mois . . .	» 5 —

Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames, s'adresser à l'Agence de publicité Haasenstein & Vogler, Bulle, Grand'rué 20.

†
Monsieur et Madame Nicolas Pernet et leurs enfants; Monsieur et Madame Eugène Pernet; Monsieur et Madame Alfred Pernet et leurs enfants; Monsieur et Madame César Pernet et leurs enfants; Monsieur et Madame Victor Pernet et leurs enfants; Monsieur Emile Pernet, Monsieur Léon Pernet, à Romont; Monsieur et Madame Charles Rossier-Pernet et leurs enfants, à Renens; Madame Vve Adèle Wieringa née Pernet et ses enfants, à Amsterdam; Monsieur et Madame Henri Muller Pernet et leur enfant, à Romont, ont la profonde douleur de vous faire part de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher père, beau-père et grand père,
Monsieur
Jean-Jos. Pernet-Lienard,
négociant,
que Dieu a retiré à Lui, le 18 janvier, à midi, à l'âge de 67 ans, après une longue et douloureuse maladie, muni des Sacrements de l'Eglise.
L'ensevelissement aura lieu à Romont **jeudi 21 janvier 1897,** à 9 heures du matin.
R. I. P.

Mises publiques.
Vendredi 22 janvier courant, dès les 11 heures du matin, au Greffe du tribunal, à Bulle, il sera vendu en mises publiques les prétentions illiquides de la masse en faillite de Joséphine Doutaz, à Epagny.
Bulle, le 16 janvier 1897.
Office des faillites.

Maison à vendre.
Un grand bâtiment en bois, en bon état, situé à Riaz, comprenant habitation, grange, écurie et remise, est à vendre pour être emporté.
S'adresser à M. Michel MAGNIN, à Riaz, ou à M. Joseph PROGIN, à Bulle.

A VENDRE
L'hoirie de Pierre Pasquier, à Bulle, met en vente ses immeubles, sis derrière la ville, comprenant grands logements, vaste atelier avec force motrice.
S'adresser à MM. PASQUIER FRÈRES, à Bulle.

A VENDRE
une trentaine de moules de bois (à 3 stères) dont environ 25 de foyard et 5 de sapin, situés au Praz-Beignard, La Monse, Charmey. S'adresser, pour voir la marchandise, à M. Basile Muller, au Pr.-z-Liavanl, Charmey, et pour traiter marché, à M. Paul FRIEDEL, à Bulle, rue de Gruyères, 112.

Les tresseuses
sont prévenues qu'elles trouveront des fers pour refendre les bâches chez Mme **Barbey-Nicollier**, sous la Croix-Blanche, à Bulle.

Verrerie.
On trouve dès aujourd'hui, au magasin à côté des Alpes, Bulle, un grand assortiment de verrerie et cristallerie.
A. Corminbeuf, liquoriste.

TANNERIE-CORROIRIE
F. MORARD
LE BRV
Cuir à semelles.
Empignes suisses et étrangères.
Veau ciré, basanes.
Grand choix de TIGES en tous genres.
Corderie, fils.
CLOUTERIE
Articles pour cordonniers et selliers.
Huiles et graisses.
Prix les plus réduits.
Achat de cuirs, peaux, écorces, suifs, etc.

Dépôt à Bulle :
Rue de Bouleyres.
Ouvert tous les jeudis.
Dimanche 21 janvier 1897 :
Cassée
A L'AUBERGE DE MARSENS
Invitation cordiale.
Théodore CHATTAGNY

LOCATION D'HOTEL
L'Hôtel de Ville de Bulle (canton de Fribourg), siège des assemblées de commune et de la Justice de paix, sera exposé en location, par voie de mises publiques, **lundi 1er février 1897, à 2 heures du jour,** dans la grande salle de dit hôtel. Entrée en jouissance le **1er septembre 1897.**
Prendre connaissance des conditions au Bureau de ville.
Le Conseil communal.

Meunerie agricole
BARBEY-NICOLLIER, Bulle.
Produits alimentaires.
Pâtes qualités supérieures.
Gruaux d'avoine et d'orge.
Semoules de froment et de maïs.
Blés rouges et noirs pour volaille.
Bourre d'épeautre.

CHANGEMENT DE DOMICILE
A partir du 12 décembre, mon commerce de
LIBRAIRIE - PAPETERIE
est transféré dans la maison de Phoirie Calybite **BARRAS**, en face du Cheval-Blanc, à Bulle.
Grand choix de baguettes pour encadrement de tableaux.
CH. MOREL

FARINES ET SONS
Maïs en grains et moulu, blé, orge et avoine comprimée et en grains, tourteaux, graine et farine de lin, bourre d'épeautre.
Spécialité de moulure pour bétail, concassage à façon; force motrice électrique.
Marchandise de première qualité. — Prix réduits.
Jos. CROTTI, Bulle.

CHANGEMENT DE DOMICILE
J'ai l'honneur d'aviser mon honorable clientèle qu'à partir du 1er janvier 1897 mon
atelier de charron
est transféré à l'ancien moulin, derrière l'église.
FORCE MOTRICE — TÉLÉPHONE
Se recommande
TH. ETTER, charron.

FABRIQUE
DE
Coffres - forts
DE
Ed. GOUGAIN
serrurier
FRIBOURG
Coffres-forts inc. chetables, avec les serrures les plus perfectionnées, système « Protector », et rendus absolument incombustibles par l'emploi du Kieselguhr.

NOUVEAUTÉ  **Plaque de sûreté**
pouvant s'appliquer à chaque tiroir, secrétaire, armoire, etc., et les rendant incombustibles.
Cassettes élégantes, boîtes à bijoux en fer, de toutes dimensions, avec différents systèmes de serrures.
Serrurerie d'art et de bâtiment.
TÉLÉPHONE

Les ménagères économiques
essaient le
Café de Malt
Kathreiner-Kneipp
se trouve partout

Grande salle de l'hôtel des Alpes, Bulle.
Dimanche 21 janvier, à 8 h. du soir :
PROJECTIONS LUMINEUSES
Une ascension à la Jungfrau, 4166 m.,
avec toutes ses péripéties et dans tous ses détails, pris d'après nature,
en 100 tableaux environ.
Travail primé à l'Exposition nationale de Genève.
Spectacle unique dans son genre.
Réservées, 1 fr. 50. — Premières, 1 fr. — Secondes, 60 cent.
On peut se procurer des réservées à l'hôtel des Alpes.

Emigration
pour
l'Amérique du Nord et du Sud
aux meilleurs prix et conditions.
Pour renseignements et passages, s'adresser à l'agence générale
Zwilchenbart, Bâle,
ou à nos agences :
à **Berne** : 55 rue de l'Hôpital;
à **Lausanne** : rue Pépinet;
à **Genève** : 2 rue de Lausanne.
Demandez échantillons des meilleures
Mitaines de Berne
à **Walther Gygax**, fabricant, Bleienbach.

Machine à vapeur.
Pour cause d'agrandissement, on offre à vendre une machine à vapeur avec sa chaudière, d'une force de 10 à 12 chevaux, en très bon état. Prix favorable. Cette machine peut être visitée en fonctionnement.
S'adresser à MM. Neukomm & Montandon, à St-Imier (Jura bernois).

Torehe, à Vuadens, achète plan-teaux.
On demande
pour entrer de suite un **jeune homme** bien recommandé, de 15 à 18 ans, sachant bien traire et au courant des travaux de campagne, pour soigner 5 vaches. S'adresser à **Albert Matthey**, guide, à La Brévine (Nev-châtel).

ON DEMANDE
deux **garçons** de 16 à 20 ans comme domestiques de campagne pour un petit domaine. On exige qu'ils sachent traire et faucher.
Entrée de suite ou dans un mois si cela facilite.
S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Bulle.

Savon au goudron et soufre
fabriqué par
BERGMANN & Cie, fournisseurs de cour à Dresde et Zurich,
surpasse toutes les autres spécialités de ce genre par la prompte guérison des maladies cutanées. En se lavant deux ou trois fois par jour avec ce savon, il rend la peau fraîche et saine et constitue même un excellent préservatif contre les contagions et les refroidissements.
« Se méfier des contrefaçons. »
En vente à l'imprimerie de la Gruyère, à Bulle, à 75 centimes la pièce.

Un ménage
désirerait prendre en pension un ou deux petits enfants. Bons soins garantis.
S'adresser à l'agence Haasenstein & Vogler à Bulle.

On demande à acheter
au plus haut prix des **timbres anciens suisses ou étrangers**, si possible sur lettres. S'adresser à M. Edouard de Gottrav, Gare Fribourg.

A louer :
En ville, un bel **appartement** situé au soleil levant et jouissant d'une belle vue, composé de 4 chambres, cuisine et dépendances. S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle.

CHOCOLAT
P. H. SUCHARD
CAO SOLUBLE
EXCELLENTE QUALITÉ
MODÉRÉS
SE TROUVE PARTOUT.

Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.



PRIX DE L'ABONNEMENT
Pour la Suisse : 1 an, 6 mois, 3 mois.
Etranger, 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.; 3 mois, 3 fr. payable d'avance.
Prix du numéro : 4 centimes.
On s'abonne dans les bureaux de poste.

Bulle
Fribourg

Le **Fribourgeois** a décidé l'**Ami du peuple** de continuer à adresser ses communications à l'adresse de l'Asile de Marsens sur le terrain des Alpes. Ces deux journaux qu'entre l'**Ami** et le **Fribourgeois** croient que le **Fribourgeois** cause en exposant la **dive de l'Ami**.

Eh bien non, il ne déclare, non pas parce que nos confrères n'ont pas obtenu la probation que nous avons obtenue, mais parce que nous sommes tombés forcément de la hauteur de l'honneur.

Oui, si l'**Ami du peuple** affirme tout ce qu'il dit, c'est de s'appuyer sur la population de l'Asile de Marsens. Ce journal s'obstine à la crainte de Dieu) ment de la sagesse, « Mieux vaut redire ce que je peux garder que d'autant plus à un homme qui boit »

FEUILLETON
MONSIEUR

En effet, au coude du chemin, il nait d'apparaître.
Il marchait à grande vitesse sous le soleil, bâton, furieusement, ce pour lui seul.
Bientôt on put distinguer :
— Eh !... c'est Chanouineau !
— Le propriétaire !
— Précisément... L'ami !
— Ah ! il a du bon !
— Il faut le prier de venir.
— M. Lachenour se pencha vers les deux mains en guise de pitié :
— Ohé !... Chanouineau !
— Le robuste gars leva la tête :
— Montel... cria Lachenour.
Chanouineau répondit par un grand éclat de rire, et vit dépasser la grille, et la porte du salon.
Ses traits bouleversés, il sentait quelque chose de grave et de dur dans le col de sa chemise et dans ses yeux.